

formule adoptée pour les recommandations d'un comité concernant la mesure proposée est «que le gouvernement avise à l'opportunité de présenter la mesure nécessaire».

Je reconnais le bien-fondé du point soulevé par le député de Winnipeg-Nord-Centre et par d'autres représentants. J'estime que le nouveau Règlement a revalorisé les comités. Nous devrions peut-être renoncer aux procédures fixées depuis longtemps et permettre aux comités de faire des rapports qui ne seraient pas nécessairement conformes aux règles acceptées et quant à la forme. Cependant, je doute fort que la présidence ait le pouvoir d'accepter ces changements. C'est le genre de questions que pourrait bien, je crois, étudier le comité de la procédure. Celui-ci pourrait alors présenter un rapport à la Chambre pour indiquer si la forme des rapports du comité ne pourrait pas être modifiée pour tenir compte de nouveau statut des comités dans le processus législatif.

● (4.20 p.m.)

Cela dit, et compte tenu des réserves exprimées, la présidence est disposée à demander à la Chambre de se prononcer maintenant sur la motion.

L'ADOPTION DU CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. H.-Pit Lessard (La Salle) propose l'adoption du cinquième rapport du comité permanent des transports et des communications, présenté à la Chambre le mercredi 19 mars 1969.

L'hon. Donald S. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je fais appel au Règlement; puisqu'il est 4 h. 25 et qu'il est à prévoir qu'il y aura un assez long débat sur cette motion, je demande de la réserver jusqu'à demain, afin que nous puissions passer aux affaires courantes d'aujourd'hui.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, nous y consentons si le leader du gouvernement à la Chambre promet que la question sera débattue sans faute demain.

L'hon. M. Macdonald: On sait fort bien qu'il m'est impossible d'empêcher qu'elle soit présentée demain.

M. McGrath: Vous n'en seriez pas à votre premier essai.

(La motion est réservée.)

[M. l'Orateur.]

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

LE REVENU DES CULTIVATEURS

Question n° 1404—**M. Caouette:**

Quel a été le revenu moyen des cultivateurs, au cours des trois dernières années, a) au Canada, b) dans la province de Québec, c) dans la circonscription de Témiscamingue?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Pour ce qui est du Bureau fédéral de la statistique, le renseignement demandé n'existe pas.

[Traduction]

*LES INDIENS—LES DÉTAILS DE L'ENQUÊTE
MENÉE PAR SALLY ROBINSON

Question n° 1493—**M. Howard (Skeena):**

1. A-t-on employé une personne du nom de Sally Robinson pour mener des enquêtes ou études relatives aux Indiens, particulièrement dans l'île de Vancouver?

2. Dans l'affirmative, quels sont les détails du mandat qui lui a été donné ou du contrat qui s'appliquerait à son emploi, et qui l'a engagée?

3. Quelles sont les dates du début et de la fin de son emploi, et quels montants lui ont été payés?

4. Quelles localités a-t-elle visitées au cours de l'enquête ou étude en question?

M. H. E. Gray (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je réponds à la question au nom du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Voici la réponse à la première partie de la question: Sally Robinson n'a à aucun moment été à l'emploi du ministère. Et voici la réponse aux deuxième, troisième et quatrième parties de la même question: le ministère ne possède pas de renseignements sur les détails de l'enquête mentionnée.

LES RENSEIGNEMENTS AUX ORGANES DE DIFFUSION SUR LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

Question n° 1531—**M. Paposki:**

1. Lors de la conférence fédérale-provinciale, est-ce que des groupes de représentants de divers organes de diffusion ont pu bénéficier de séances de renseignements par des fonctionnaires du gouvernement fédéral? Dans l'affirmative, a) qui a autorisé ces séances, b) combien y en a-t-il eu?

2. Dans chaque cas, quels étaient les ministères en cause et qui étaient les fonctionnaires qui y ont participé?

3. Dans chaque cas, quel était le but précis de la séance?